

BULLETIN D'INFO

N°3 - Printemps 2021

SIAO 14



COVID - 19

Depuis mars 2020, la France connaît une crise sanitaire qui a conduit à plusieurs reprises au confinement de la population, entraînant notamment le report des trêves dites « hivernales ».

Lors des périodes de confinement, et suite à l'évaluation des besoins conduite par le SIAO, des mises à l'abri plus stables ont pu être effectuées. Sur décision des services de l'État, les règles qui encadraient la prise en charge sur les structures d'extrême-urgence ont alors été modifiées :

- arrêt des rotations et prise en charge continue sur les structures d'extrême-urgence,
- orientation vers le dispositif hôtelier des ménages sans solution, après évaluation croi-

sée des situations individuelles et en fonction des critères de vulnérabilité identifiés,

- fermeture possible des places laissées vacantes par les sorties afin de prévenir les risques de contamination ou de faire face à des situations d'urgence sanitaire.

Ce contexte, comme en population générale, a pu poser la question de la restriction des libertés individuelles, et notamment celle du droit de circulation des personnes. Cette question est d'autant plus prégnante pour le public du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion pour lequel le confinement a

pu présenter des difficultés exacerbées : difficultés de cohabitation liées aux pratiques et cultures des personnes, parfois diamétralement opposées (question de la consommation d'alcool par exemple), difficultés plus spécifiques liées aux questions de circulation lorsque le « dehors » est un mode vie (dans son pays d'origine, favorisé par une errance longue...). Ces questions ont pu conduire à des sorties (volontaires ou non) de structures dans un contexte sanitaire qui vise à les éviter.

Sommaire :

- En intro : COVID-19
- État des lieux des prises en charge en crise sanitaire : chiffres et fonctionnement
- Zoom sur... L'action sanitaire en faveur des plus démunis. L'équipe PASS mobile COVID
- Dossier : les maraudes professionnelles
- La Parole à ... Valérie Morange, Responsable du pôle accompagnement des personnes sans domicile - Ville de Caen
- Flash Info sanitaire
- Témoignage : des résidents en première ligne
- Kézaco ? Les NEETs
- Astuce Si-SIAO et calendrier



État des lieux : évaluation des besoins à l'entrée en premier confinement

En mars 2020, l'annonce du premier confinement a donné lieu à une évaluation précise des besoins en vue de **mettre à l'abri l'ensemble des personnes en demande d'hébergement, en priorité les plus vulnérables.**

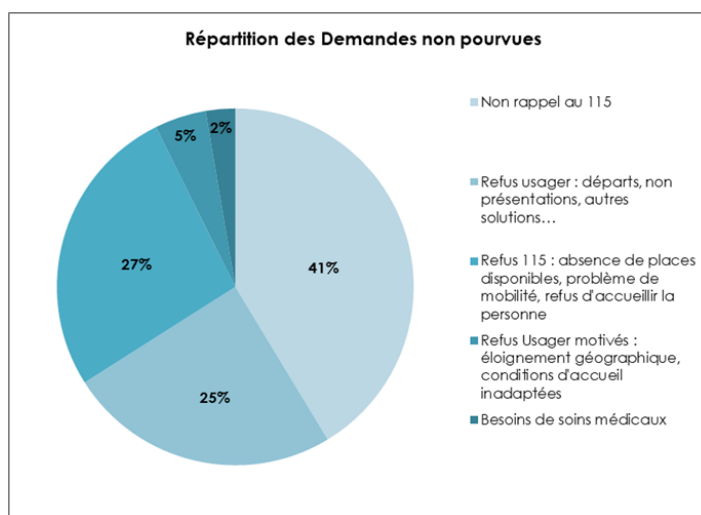
Dans un premier temps, une analyse des demandes a été réalisée mettant en lumière les éléments suivants :

- une **augmentation des primo-demandes** parmi les demandes créées, c'est-à-dire

des demandes émanant de personnes qui n'étaient jusqu'alors pas connues du service. Les personnes dont les sollicitations avaient cessé et récemment repris ne sont pas comptabilisées,

- un **nombre de demandes non pourvues doublé** par rapport au nombre moyen de demandes non pourvues sur la période,
- une **modification des motifs de refus avec une forte pré-**

pondérance liée au motif de « non rappel au 115 » qui recouvre également la saturation de la ligne, les phénomènes de découragement ou les difficultés d'accès à une ligne téléphonique...



39 % des situations identifiées étaient préoccupantes : violence, risque associé au covid-19, vulnérabilités...

Une **évaluation croisée des situations individuelles des personnes** dont la demande restait non pourvue a alors pu être réalisée : 56 personnes distinctes étaient concernées, dont une grande majorité **(86 %) d'hommes isolés.**

Plus d'un tiers (36 %) sont des nouvelles situations ou d'anciennes situations dont les sollicitations ont repris mi-mars 2020.

22 situations nous semblaient préoccupantes

(39 %) : **violences** subies, problématiques de santé connues et avérées dont certaines représentaient un **risque particulier pour le COVID-19**, vulnérabilités identifiées du fait de l'âge, d'une situation de handicap, d'une mesure de protection, d'une fragilité psychique, voire de **problématiques multiples...** (dont 5 nouvelles situations).

Parmi ces situations, certaines sont exclues des structures d'extrême urgence, incompatibles avec Vanier ou avec le

collectif, incompatibles avec une prise en charge hôtelière, ce qui rend leur situation d'autant plus préoccupante.

2 personnes étaient accompagnées **d'animaux.**

La majeure partie des situations se situaient sur l'agglomération caennaise, des demandes provenaient également d'autres territoires : Vire, Touques, Trouville, Bayeux...

Cette analyse fine des besoins a permis **l'octroi de nuitées hôtelières** pour la mise à l'abri dès le 23 mars 2020.

La sortie de crise : acte 1. Fin du confinement et reprise des orientations

En mai 2020, la situation de crise est passée d'un confinement total à des règles de circulation assouplies, assorties de consignes sanitaires (gestes barrières). Des **orientations ont pu reprendre** vers les structures d'extrême-urgence en conservant jusqu'à fin juin la **suspension des**

rotations et de l'accueil permanent (y compris en journée). Ces orientations se sont fait sur un rythme hebdomadaire afin de limiter la circulation possible du virus. Des **liens partenariaux spécifiques** (avec Médecins du Monde par exemple) ont pu être établis en vue de l'orientation

de personnes particulièrement vulnérables.



Toutefois, ces orientations donnent lieu à un **taux de chute important**, lié à plusieurs éléments : des difficultés à exprimer la demande d'hébergement dans des **conditions assorties de contraintes de temporalité plus fortes** (jour et créneaux horaires précis, rappel, etc...), des **situations individuelles singulières associées à des problématiques importantes** qui peuvent conduire à des exclusions, des difficultés à respecter les contraintes supplémentaires liées au contexte sanitaire (sorties réglementées...).

Ainsi, nous pouvons citer en exemple, sur les 3 dates observées :

- 1 à 2 personnes par semaine **refusent la proposition**,
- 1 à 2 personnes par semaine **ne se présentent pas** sur les structures,
- 1 à 2 personnes par semaine **formulent leur demande trop tardivement** pour être admises et ne peuvent être recontactées si des places se libèrent,
- 2 à 3 personnes par semaine **ne formulent pas de demande** les jours d'orientation et recontactent le service quelques jours plus tard.

Nous avons également relevé 1 personne qui a été informée trop tardivement de son orientation et

avait trouvé une autre solution et 1 personne qui a fait l'objet d'un refus lié à son comportement au moment de l'orientation.

Enfin, 2 personnes ont fait l'objet d'une demande non pourvue en absence de places disponibles.

Par ailleurs, **14 personnes avaient quitté, volontairement ou non, les structures** vers lesquelles elles étaient orientées (soit 50 % des personnes orientées). 2 d'entre elles ont pu faire l'objet d'une seconde orientation.

	14-mai	20-mai	27-mai
Orientations envisagées	24	17	10
Orientation effectives	17	12	10
Admissions	15	8	8
Taux de chute en personnes (et en %)	8 (33,3 %)	7 (41,1 %)	2 (20 %)
Sorties	4 (26,6 %)	3 (25 %)	4 (50 %)

La sortie de crise : acte 2. Fin de la trêve hivernale et orientations prioritaires.

Fin juin 2020, et à l'approche de la fin de la trêve hivernale repoussée au 10/07/2020, le service est notifié de la fermeture à venir des dispositifs de mise à l'abri exceptionnels : l'Espace Vanier qui permet d'accueillir jusqu'à 100 personnes en période hivernale et les prises en charge au titre de la crise sanitaire sur le dispositif hôtelier.

Les personnes vont alors être réorientées en fonction de leur situation individuelle : vers les dispositifs d'hébergement ou de logement adapté de droit commun ou vers

le dispositif « asile » pour les personnes qui en relèvent.

Pour l'Espace Vanier, 74 personnes réparties en 42 ménages sont concernées, parmi lesquelles, au 17/07/20 :

- 5 ménages ont fait l'objet d'une sortie effective (1 accès au logement, 1 retour au domicile sécurisé, 1 entrée en CHRS, 1 entrée en CHU, 1 prise en charge sur le dispositif hôtelier),
- 5 orientations vers du logement

autonome ou intermédiaire sont retenues,

- 2 orientations sont en attente d'un retour de la structure,

- 17 orientations ont été annulées du fait d'écarts dans la disponibilité déclarée des places, d'un refus ou d'un départ volontaire de la personne,

- 18 orientations restaient à prononcer.

Ce fonctionnement alors mis en œuvre est toujours d'actualité.

FAITES COMME
LES PARENTS D'AURORE,
**N'INVITEZ PAS
TOUT LE ROYAUME
À LA MAISON**



SE SOUVENIR DES **GESTES BARRIÈRES**,
C'EST AUSSI SIMPLE QU'ÉCARTER
DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

REPUBLICAIN
FRANÇAIS
ars
Association Française pour le
Repos et le Soins



Équipe PASS Mobile COVID

PASS de Caen

Le 16/03/2020, l'équipe de la PASS de Caen (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) s'est transformée afin de venir en aide aux structures pour les accompagner dans la gestion de la crise sanitaire par un appui auprès des professionnels.

Des consultations médicales (téléconsultations ou sur place) seront également possibles.

Dès le début du premier confinement, l'équipe de la PASS s'est engagée et mobilisée pleinement dans le rôle de PASS pivot départementale pour le COVID. L'activité habituelle s'est en parallèle fortement limitée : arrêt des rotations sur les structures d'hébergement, d'où arrêt des évaluations de santé des primo-arrivants, et moins de consulta-

tions pour pathologies aiguës. Les missions réalisées de mi-mars à mi-juin ont été :

- Contacts avec les structures d'hébergement, conseil et communication sur les gestes barrières. 12 rencontres avec des structures.
- Évaluation sanitaire de personnes symptomatiques, sur site. Intervention à deux reprises au squat de la Grâce de Dieu, sur des structures d'hébergement (Vanier, CADA...). 422 évaluations médicales sur site, 220 suivis médicaux téléphoniques.
- En avril, aide à l'ouverture du centre d'hébergement dédié COVID à Koenig (conseils sanitaires, protocoles de suivi, suivi infirmier).
- Intervention sur le site de Tailleville où les migrants de Ouistreham avaient été confinés, en partenariat avec la PASS Axanté (territoire du Bessin).



- Réalisation de PCR à partir de mi-avril, 51 PCR prélevés par l'équipe.

- Mise en place d'astreintes en binôme infirmier/médecin les week-end.

- Travail de ressources humaines pour assurer l'ensemble de ces missions (équipe vaccination, médecin CLAT, médecins IRSA, médecin missionnée par ARS et PTA sur Koenig).



DOSSIER

Les maraudes professionnelles,

NEETs, Maraude Enfant Famille, SAMU social 14.
Département Insertion Prévention de l'ACSEA.

En période de crise sanitaire, des places d'hébergement supplémentaires ont pu être ouvertes, permettant la mise à l'abri du plus grand nombre. Pourtant, d'autres sont restés sans solution. Parce que certaines personnes en situation d'exclusion ne demandent rien, ne font plus appel aux services d'assistance sociale, au 115, parce que certaines personnes en situation de grande précarité n'ont pas été en capacité de mobiliser ou de conserver les propositions qui leur étaient faites. Il est alors nécessaire d'aller à la rencontre de ces femmes, hommes et enfants en situation de détresse sociale afin de leur apporter l'aide dont ils ont besoin : recréer du lien social, offrir une boisson chaude, de l'eau, des couvertures en hiver, accompagner vers un centre de soin ou d'hébergement d'urgence... C'est ce que font chaque jour, chaque soir, les équipes de maraudes professionnelles. Leur action est souvent coordonnée à celles des maraudes bénévoles, des associations caritatives, pour l'aide alimentaire notamment mais au premier confinement, certains bénévoles, plus âgés, ont limité leur prise de risque face à la pandémie.

FAITES COMME LE PETIT
CHAPERON ROUGE.
PORTEZ UN
MASQUE
 POUR RENDRE VISITE À MÈRE GRAND



SE SOUVENIR DES **GESTES BARRIÈRES**,
 C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE SE SOUVENIR
 DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

RÉPUBLIQUE
 FRANÇAISE

ars
 Agence Régionale de Santé
 Normandie

Sur l'agglomération caennaise, elles sont au nombre de trois, chacune tournée vers un public spécifique : les jeunes de 16 à 29 ans (maraude dans le cadre du projet NEETs), les familles et enfants (Maraude Enfant Famille ou MEF), les hommes et femmes isolé.e.s, en couple, tout public vulnérable sur l'espace public (SAMU Social 14). Julie, Aurélien et Jean-Baptiste ont accepté de nous rencontrer pour nous raconter ces femmes, ces hommes, ces enfants, pour nous dire la difficulté à les accompagner en temps de crise et nous faire part des belles réussites accomplies.

La principale difficulté qu'ils évoquent est la même, quel que soit le public : tous trois nous parlent de l'impossibilité à respecter les contraintes de temporalité fortes imposées par le confinement à ceux qui vivent hors des lieux, hors du temps, et à qui l'on demande de rappeler « mercredi, à 17h00 ». Avant c'est trop tôt, après c'est trop tard. Mais chaque professionnel évoque aussi des difficultés propres à chaque public.

« Avec le contexte COVID, c'est compliqué de susciter l'envie... »

Julie, du projet **NEETs** nous explique que les 16-29 ans présentent une forme d'intolérance à la contrainte, une certaine désinvolture : *il peut y avoir la 3ème guerre Mondiale, ce serait pas grave ...* illustre-t-elle en nous disant qu'elle craint la désillusion pour beaucoup de ces jeunes arrivés *dans le circuit* au cours des différents confinements et qui n'ont pas connu les fonctionnements de prise en charge classiques. Elle raconte.

D., a quitté volontairement une structure, il ne s'est pas présenté à un entretien de préadmission parce qu'il est parti rejoindre une amie sur la côte. *Il y a un sentiment d'impunité, et puis le confinement c'est compliqué, il peut pas rester assis 20 minutes, alors...* Elle évoque peu de vie sociale, beaucoup de temps passé sur les réseaux sociaux, une forme d'enfermement... R. avait un appartement dans l'Orne, et avec le confinement, *il s'est retrouvé au 115, à Caen. Il est retourné chez ses parents mais il a fini par être hospitalisé.* C. a un logement lui aussi mais il est à la rue depuis 2 ans. Il n'est pas mis à l'abri car il n'appelle pas le 115. Il bénéficiait d'une orientation en ESAT mais son stage a été annulé à cause du contexte sanitaire. Julie semble inquiète. *Maintenant, il est dans des consommations importantes, avec des gros troubles psychiques.* A. était en situation d'emploi, en CDI, lui aussi a mal vécu le confinement et a connu des troubles psychiques. *On l'a perdu de vue un moment, et puis on a pu recommencer à l'accompagner.* Finalement A. a bénéficié d'une aide au retour volontaire et est reparti dans son pays d'origine.

Beaucoup d'entre eux sortent d'institution, ou ont quitté le domicile en claquant la porte : *« J'suis majeur, j'me casse ! »*, ils manquent d'une certaine capacité de projection, peut-être liée à une forme de déficience. Sur 80 jeunes accompagnés, 58 bénéficient d'une RQTH et la moitié d'entre eux environ sont sous mesure de curatelle, parfois renforcée. *Avec le contexte COVID, c'est compliqué de susciter l'envie*, nous dit-elle, puis elle détaille : *les ESAT ne prennent plus les jeunes en stage, les partenaires, la Chiffo, la mairie de Caen, sont fermés, le travail au pécule n'est plus possible. Les rendez-vous avec la Mission locale se font par téléphone.* Lors du premier confinement, beaucoup de services, conformément aux directives sanitaires, ne recevaient plus de public, les rendez-vous en présentiel ont pu reprendre à l'été 2020. Pendant cette période, les intervenants du projet NEETs voyaient moins de jeunes, une plus grande proximité avec les personnes a pu s'installer. Julie évoque des liens plus faciles à créer, et certains, plus discrets, qui ont pu prendre leur place...

Pour quelques-uns, une issue favorable a pu être trouvée : F. est *dans le circuit 115* depuis 4 ans, il a pu être pris en charge dans un hôtel du centre de Caen qui acceptait de le recevoir avec son chien. *Mais à l'hôtel, il est livré à lui-même, il n'y a pas d'accompagnement*, le confinement est anxiogène et la peur est accentuée par la fermeture prochaine de l'hôtel. Au final, F. a pu bénéficier d'une place au Cap Horn, *ça lui*

FAITES COMME ALADDIN.
FROTTEZ VOS MAINS
ET LIBÉREZ LE GÉNIE DU SAVON



SE SOUVENIR DES GESTES BARRIÈRES.
C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE SE SOUVENIR
DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
ASSOCIATION
NORMANDE
D'ARTS ET
SANTÉ

« Ça a principalement été un travail de veille sur la première nécessité. »

a permis de s'installer, et pour nous, ça a soulevé des problématiques qu'on avait pas vues, l'hygiène, les difficultés de compréhension, et de travailler dessus. Aujourd'hui, F. a pu intégrer un logement, cela lui a permis de ne plus être stigmatisé, un du 115, mais aussi d'apprendre à prendre soin, du logement, et, plus difficilement, de lui-même. Elle est assez optimiste pour l'avenir de la personne.

Elle nous parle aussi de deux jeunes gens, lui est pupille d'État, pris en charge en Foyer, puis en ImPro avant de sortir à *18 ans tout rond* ; elle, est passée de famille d'accueil en famille d'accueil avant d'intégrer l'ImPro et a fini par refuser un appartement car son ami ne pouvait l'y rejoindre. Suite à ce refus, ils se sont tous deux retrouvés à la rue, ils souffrent l'un et l'autre de déficiences, de troubles du comportement importants et ont mis en échec plusieurs prises en charge, de transferts en exclusions... Et puis *il y a eu un déplacement du rythme, parce qu'ils étaient « attendus » à la gare, ils se sont mis à vivre la nuit et à dormir le jour. Une protection leur a finalement été accordée, ils sont entrés au CHRS mais la marche est haute. Ce sont des jeunes qui ont un besoin fort de rituel, alors on travaille en partenariat, on installe une routine, on les voit le vendredi à 13h30, pour l'épicerie sociale, ils viennent parfois aux ateliers le mercredi après-midi, on appelle le lundi...*

Le travail de la **Maraude Enfant Famille**, *ça a principalement été un travail de veille sur la première nécessité*, nous explique Jean-Baptiste. En effet, les familles, installées en abris de fortune, considérés comme une solution d'hébergement par les services de l'Etat, n'ont pas pu bénéficier d'une mise à l'abri. Parallèlement, l'Accueil de Jour Familial a fermé ses portes pour une présence à l'Espace Vanier, auprès des familles hébergées. Pour les autres, la maraude a évalué l'accès à l'hygiène, à l'aide alimentaire... Certains abris disposaient d'un accès à l'eau, mais ce n'était pas le cas de tous. Un partenariat avec la banque alimentaire, pour la distribution de colis, s'est alors mis en place. La mobilisation citoyenne, l'entraide communautaire, parfois même entre les ménages mis à l'abri et les autres, ont fait le reste, pour l'accès à l'hygiène (douches, lavage du linge), à la nourriture, notamment. 3 vagues de distribution de tickets service, délivrés par l'Etat via différents opérateurs, ont aussi pu avoir lieu, mais le manque d'organisation a créé des effets de bord. *La solidarité communautaire a pu trop bien fonctionner, le mot est passé très vite, jusqu'à d'autres villes même. Malgré tout, ça a permis de nourrir les familles, les enfants surtout, vu qu'il n'y avait plus de restauration scolaire !* Des attestations papier ont aussi pu être délivrées.

Durant l'été 2020, les squats ont été expulsés. Des propositions de mises à l'abri étaient faites aux familles sur place, mais beaucoup d'entre elles, sous la pression des rondes policières qui suivaient les déclarations d'expulsabilité, étaient déjà parties, donnant lieu à la création de campements. Le premier, *des tentes sur palettes*, abrité sur le terrain d'une maison squattée a été expulsé en même temps que celle-ci. Un deuxième bidonville, sans accès à l'eau, a alors vu le jour. Les associations de parents d'élèves se sont mobilisées, contre la déscolarisation des élèves, ont financé des nuitées d'hôtel, jusqu'à fin septembre. *Une scène qui m'a marqué, nous confie Jean-Baptiste, c'est cette maman qui passe dans la rue avec son fils, qui voit les tentes et qui lui explique alors que son copain ne viendra pas à l'école parce qu'ils vivent là...*

Fin septembre, de nouvelles mises à l'abri ont pu avoir lieu, mais aujourd'hui les familles expriment de fortes craintes quant à l'avenir proche, leurs abris seraient *expulsables au 30/06/2021*. *Que va-t'il se passer après ? On nous demande, pour la première fois, d'apporter la preuve de l'absence de solution, mais il manque des moyens, des dispositifs.* Il nous parle de l'état de santé dégradé dans certaines familles, *comme cette maman, qui fait une crise d'épilepsie, parce qu'elle a arrêté son traitement, elle pouvait plus le prendre, et qui lâche son bébé d'un mois et demi par terre.* Il exprime le besoin de solutions médicalisées adaptées, des LHSS, des LAM pour l'accueil des familles.

Comme dans beaucoup de services, la crise sanitaire a bousculé les fonctionnements. Les professionnels sont venus en renfort sur une structure d'hébergement, le Cap Horn, dont le fonctionnement était lui aussi fortement modifié. *C'était un fonctionnement de CHRS, mais dans des locaux pas adaptés, nous dit Jean-Baptiste.* Il a fallu repenser l'espace : le lieu s'est ouvert sur le long chemin qui mène au bâtiment pour le sport, la pétanque, des barbecues... Aurélien décrit : *le bureau est devenu une salle de cinéma, des bulles pacifiques comme des lieux qui absorbaient les tensions. Ça a permis de travailler d'autres choses.*



Les problématiques du public isolé : alcoolo-dépendance, toxicomanie, migration, longue errance, troubles psychiques, l'ont fortement mis à mal pendant le confinement et ont rendu la cohabitation difficile. Une évaluation des situations individuelles a pu permettre la consommation raisonnée d'alcool lorsque la dépendance était telle que le sevrage pouvait entraîner un risque vital. *D'ailleurs, certains ont découvert leur alcoolo-dépendance lors du confinement*, explique Jean-Baptiste en évoquant une *barrière culturelle* qui empêche de dire la dépendance. Dans un premier temps, cela ne concernait que les consommations alcooliques, les produits de substitution étant interdits en structure.

« On peut parler de public, c'est autant de visages que de figures. »

Aurélien, du **SAMU Social 14**, intervient alors, *les premiers à sortir des centres d'hébergement, c'était les consommateurs de prod.* Il nous indique alors que le CAARUD a pu être sollicité mais que l'intervention sera tardive et que le sujet est toujours en discussion dans les équipes, malgré les tentatives de trafics internes dans les structures, les tensions entre ceux qui sont hébergés et qui mettent à mal la prise en charge.

Il nous dit le sentiment de peur, très présent, de ceux qui sont encore à l'intérieur, le guet qui s'instaure vers ceux qui sortaient, et que le SAMU social venait accompagner : *est-ce qu'il a bien son masque, du gel ?* Pour autant, lors du premier confinement, il n'y a pas eu besoin de prévention, *c'est venu après, petit à petit.* La peur, s'est alors installée à l'extérieur, *la même mais en pire*, rendant difficile la démarche d'aller vers. *B., le même qui surveillait les masques, il était hébergé au début du confinement, puis il s'est isolé dans sa voiture, par crainte de la contamination. On pouvait lui parler, de loin. Il refusait la mise à l'abri, en structure, à l'hôtel, par crainte des « clusters » dans les lieux collectifs.*

Pour Aurélien, la privation de la liberté de circulation a pu être vécue très différemment selon les personnes, sécurisante pour certains, contraignante pour d'autres, elle s'est accompagnée de la mise en place de règles qu'il dit difficiles à penser, mais qui ont ouvert des espaces de réflexion, toujours à l'œuvre, au sein des équipes. Aujourd'hui, il y a l'angoisse d'un retour à la rue, mais aussi l'attrait d'une liberté retrouvée. L'accueil en journée a été maintenu sur les structures¹, *ceux qui ont voulu continuer ont pu le faire.* Le premier confinement, pour certains, a représenté l'opportunité de *raccrocher, avec les précoc, l'accès aux droits*, malgré les difficultés induites par le télétravail, les fermetures des services. Il explique que la non-demande découle parfois de problématiques d'exclusion, d'errance mais aussi de sécurité. Par exemple, *le refus du RSA parce que c'est une source de racket.* Dans ce cas, le retour sur l'extrême-urgence, mais dans un contexte de confinement, a pu sécuriser la situation, *c'est aidant car ça engage dans des démarches*, nous dit-il.

Il fait aussi le constat d'un public en forte augmentation, *c'est d'autant plus marquant qu'on croissait peu de monde.* La présence d'un animal est toujours un frein, malgré les possibilités d'accueil dans les structures. Il y a des blocages logistiques, plus de places pour accueillir le chien... Mais ce sont parfois les représentations des personnes qui créent le blocage, lorsqu'elles pensent, par exemple, que leur animal va mettre en échec l'accès à l'hébergement. Il constate aussi la perte d'emplois précaires, en lien avec la baisse d'activité, l'augmentation des personnes victimes de violence, avec la problématique des hommes, pour qui il n'y a pas de structures dédiées. Il se souvient de *cet homme, victime de violences, sexuelles en l'occurrence, qui a continué à croiser son agresseur pendant des semaines...* Et puis, il y a les sortants de détention, d'hospitalisation, l'hétérogénéité des cultures, *on peut parler de public, c'est autant de visages que de figures*, conclut-il, en disant que le confinement a finalement impacté l'accueil, mais de façon plutôt structurante, avec *des personnes en rupture familiale ancienne qui ont pu adopter des figures paternelles et une forme de respect des plus jeunes pour leurs aînés.*

FAITES COMME
RAIPONCE, GARDEZ
VOS DISTANCES



SE SOUVENIR DES GESTES BARRIÈRES,
C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE SE SOUVENIR
DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
#14052021

1. Il prendra fin le 31/05/2021 (ndlr).

La Parole à...

Directrice Adjointe

Responsable du Pôle Accompagnement des personnes sans domicile Direction de l'action sociale et de la lutte contre l'exclusion C.C.A.S. de la Ville de Caen

Valérie Morange,

Le pôle regroupe l'**accueil de jour** « la Boussole » et le **restaurant social**.

Depuis le début de la crise sanitaire et des périodes de confinement successives, la Boussole est restée ouverte 7j/7, seul le restaurant social a fermé durant le 1^{er} confinement.

A l'annonce des restrictions sanitaires, il était évident que l'**accueil de jour se devait de rester ouvert**. Les places d'hébergement ont été gelées et **les personnes sans solution d'hébergement restaient nombreuses**. Nous avons continué de remplir nos missions de mise à l'abri en journée, d'accès à l'**hygiène** et aux **soins** et de maintenir le **lien social**.



Nous avons répondu à la satisfaction de **besoins primaires** tel que l'accès à l'alimentation en proposant un petit déjeuner et une collation pour le midi. Il faut se rappeler également que certaines nuits ont été très froides pour les personnes qui n'ont trouvé que des **abris de fortune** et la générosité des citoyens et des associations partenaires a permis de distribuer des **couvertures et vêtements chauds**.

Les travailleurs sociaux sont restés en **lien avec les personnes confinées dans les structures** d'hébergement. Chaque jour nous avons distribué les **attestations de déplacement**, remis les **tickets services** délivrés par l'État, rassuré les personnes et informé sur les **mesures gouvernementales** afin que chacun ait le même niveau d'informations, notamment pour **les personnes allophones**.

Deux fois par jour, un échange avec l'équipe de répondants 115 était effectué pour informer sur la situation des personnes à la rue. Ce **partenariat étroit** a permis d'orienter rapidement les personnes vers les prises en charge hôtelières lorsque celles-ci ont été débloquées.



Depuis **le restaurant social a rouvert** et chacun revient vers l'accueil de jour pour y être à l'abri, laver son linge, prendre une douche, voir le médecin ou son référent social et retrouver du lien social.

Seules **les actions collectives et animations sont suspendues** et nos bénéficiaires sont impatients d'y participer à nouveau.

Dans les 2 établissements, les **gestes barrière** sont appliqués et les **masques** distribués.

Flash Info Sanitaire

Au mois de mai 2021, le taux d'incidence est désormais en forte diminution dans le Calvados (-23%).

Une campagne de vaccination a démarré fin mai dans les structures d'hébergement (Cotonnière, Cap Horn, Village Mobile).

Des autotests sont délivrés dans les abris de fortune et les structures d'hébergement : les médiateurs de santé (CPAM) présentent ces tests et forment à leur utilisation.

FAITES COMME
**WENDY, PENSEZ À
OUVRIR VOS
FENÊTRES**



SE SOUVENIR DES **GESTES BARRIÈRES**,
C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE SE SOUVENIR
DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
Normandie Santé

Des Résidents en première ligne

Pendant le premier confinement, des résidents ont travaillé dans des secteurs professionnels dits très utiles, il semblait important de les valoriser et de valoriser leur travail.

Mme LEROY a accepté de témoigner de son expérience auprès de Sophie MICHEL-FILALI, son accompagnatrice socioprofessionnelle.

Mme LEROY est hébergée au CHRS Insertion « Le Fil d'Ariane », elle est aide à domicile à temps partiel, salariée en CDI dans une entreprise de service à la



personne, elle intervient aussi dans une famille qui la rémunère en CESU.

Le confinement a diminué mes missions car le ménage, c'est pas considéré comme prioritaire, moi je porte un masque et je fais le ménage pièce par pièce sans la présence du locataire qui reste souvent dans sa chambre, ça ne m'empêche pas de leur parler. Le problème c'est le temps passé à attendre le bus, c'est long, vous voyez ce matin je vais rue de Falaise et après à la maladrerie, et bien je pars à 7h30 et je vais finir à 12h rien que pour deux interventions. Ce qui m'inquiète le plus c'est que je suis la seule à porter un masque dans le bus et parfois y a du monde,



comment ça va être le 11 mai, là j'ai peur quand même. Mais j'aime mon boulot, je ne veux pas arrêter peut être qu'un jour je ferai la formation d'assistante de vie.

Kézaco ? Les

NEETS

?



NEET, qui signifie *Neither in Education, nor in Employment or Training* (« ni étudiant, ni employé, ni stagiaire »), est la classification sociale d'une **certaine catégorie de personne inactive**. Elle concerne des jeunes introvertis qui ne sont pas insérés dans le système éducatif, mais aussi des adultes coupés de toute vie sociale, et renfermés sur eux-mêmes. NEET est devenu une classification gouvernementale, d'abord utilisée au Royaume-Uni mais dont l'utilisation s'est étendue à d'autres pays, comme le Japon, la Chine et la Corée du Sud.

En France, selon la définition d'Eurostat, est considéré **NEET, tout jeune âgé de 16 à 25 ans qui n'est ni en études, ni en emploi, ni en formation**. En 2018, il y avait près de **963 000 NEET en France**. Les jeunes NEET sont **moins diplômés**, vivent plus souvent chez leurs parents et ont **plus fréquemment un handicap reconnu** que les autres jeunes. En 2018, **53 % des jeunes NEET sont chômeurs** au sens du Bureau International du Travail, c'est-à-dire qu'ils souhaitent et recherchent activement un travail et sont prêts à l'occuper dans un court délai. **Les autres sont inactifs**.

Dans le Calvados, **le projet NEETS du SAJD a pour objet d'aller vers les jeunes dans la rue** afin de les « repérer, accrocher, créer un lien, diagnostiquer, partager, proposer, réorienter et accompagner ».

Source : Wikipédia, Veille Sociale 14

FAITES COMME
CENDRILLON.
RESPECTEZ LE
COUVRE-FEU



SE SOUVENIR DES **GESTES BARRIÈRES**,
C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE SE SOUVENIR
DE SON HISTOIRE PRÉFÉRÉE.

PLUS D'INFORMATIONS

NORMANDIE.ARS.SANTE.FR

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars

SIAO 14

18 rue Villons les Buissons
14000 CAEN

02 31 74 80 36
siao.secretariat@ajjb.asso.fr

Rédaction :
Observatoire Social 14

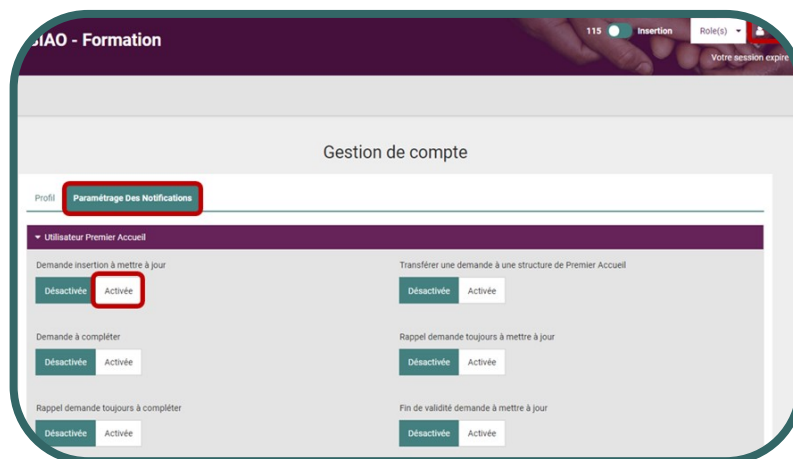


Retrouvez nos
coordonnées et actualités :
www.veille-sociale-14.org

L'Astuce Si-SIAO : Suivre vos demandes après leur transmission au SIAO

Pour suivre facilement vos dossiers, il vous suffit **d'activer les notifications**, depuis la gestion de votre profil. Vous serez ainsi alertés par mail à tout changement de statut des demandes que vous avez instruites.

Si vous ne souhaitez pas activer les notifications, vous pouvez également **utiliser le tableau de bord** : celui-ci est divisé en sous-parties selon le statut des demandes saisies (transmises au SIAO compétent, à compléter, etc.) et selon le profil que vous utilisez.



Dates à retenir

- Commission d'Orientation Insertion - Caen agglo : Mardi 07 septembre 2021
- Commission d'Orientation Urgence - Caen agglo : Jeudi 09 septembre 2021
- Commission d'Orientation Pays d'Auge : Lundi 13 septembre 2021
- Commission d'Orientation Bessin : Mercredi 29 septembre 2021
- Commission d'Orientation « Résidences Accueil » : Jeudi 14 octobre 2021
- Commission d'Orientation Bocage : Mardi 19 octobre 2021
- Commission d'Orientation Pays de Falaise : Mardi 19 novembre 2021